



Le 13 décembre 2024

Me Maude Tessier
Bâtonnière
Barreau d'Arthabaska
651, rue Lindsay
Drummondville (Québec) J2B 1J1
maude.tessier@dpcp.gouv.qc.ca

Objet : Transfert de responsabilité du palais de justice de Drummondville

Madame la Bâtonnière,

Par la présente, nous souhaitons vous informer qu'à compter du 16 décembre 2024, le territoire desservi par le palais de justice de Drummondville sera sous la responsabilité de l'Établissement de détention de Sherbrooke et non plus sous la responsabilité de l'Établissement de détention de Sorel-Tracy.

Tenant compte également d'enjeux opérationnels, cette décision a comme objectif principal de favoriser une gestion optimale de la population carcérale et une meilleure répartition de celle-ci dans l'ensemble du réseau correctionnel.

Je vous prie d'agréer, Madame la Bâtonnière, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général du réseau
correctionnel de l'Ouest-du-Québec,


François Demers

c.c. Madame Line Fortin, sous-ministre associée